

Procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2022 du Conseil de Participation du LMV

Présences

Direction : Damien DEJEMEPPE, Bérengère DROMELET, Caroline SANDRON

Professeurs : Serge DELABIE, Marie GLORIEUX, Stéphanie VILLERS, Raphaëlle BUXANT, Joachim BRAECKMANS, Isabelle VERMEULEN, Vivien COLLARD

Élèves : Maximilien BACHY (3^{ème}), Arthur COLLET (4^{ème}), Emilien TUMMERS (5^{ème}) et Alexandre LETOURNEUR (6^{ème}), Paul KADIC (1^{ière})

Parents : Didier TIMMERMANS, Marie LIENART, Alain BEELS, Anne DE BERG, Dominique MALEVEZ

Invitée : Anne-Catherine Verhulst (La Chaloupe)

Excusés : Anne FLOOR, Clarisse HARDY (2^{ème}), Henri DEGROOTE (qui devient suppléant des membres du personnel)

Ordre du jour

1. Accueil des nouveaux représentants des membres du personnel
2. Approbation du rapport de la réunion précédente
3. Points non traités lors du premier trimestre :
 - La pression scolaire vécue par les élèves du D3
 - Les objets connectés : question des représentants d'élèves
4. Retour sur la session d'examen et les sessions différées
5. Lignes conductrices pour un éventuel retour à l'hybridation
6. Les activités du second trimestre : présentation du projet pédagogique, portes-ouvertes, voyages de rhéto, sorties d'un jour, ...
7. Divers : 4 points ajoutés :
 - direction : proposition de La Chaloupe
 - Elèves : 4^{ème} : atelier sur la thématique du genre
 - Parents : Apprentissages en cas d'absences dues à la pandémie – rappel des horaires de rattrapage par année et (re)diffusion

Accueil des nouveaux représentants des membres du personnel

Berengère Dromelet accueille la nouvelle délégation des membres du personnel.

Chacun se présente par un rapide tour de table.

Approbation du rapport de la réunion précédente

Après l'accueil des nouveaux représentants des membres du personnel, le Conseil de participation reprend son cours habituel. Le PV du 15 novembre est approuvé.

Points non abordés au premier trimestre : la pression scolaire vécue par les élèves du D3

Le représentant des rhétos souligne que le problème de pression vécue date surtout d'avant les examens.

Rappel lors des CP : pas de citation de nom de professeur, s'il y a un souci, il faut d'abord s'adresser au professeur ou à la direction.

Problème général : quantité élevée de travail et difficulté des examens.

Un sondage a été réalisé au sein des rhétos et le délégué des rhétos transmettra un document résumé (sans nom) avec la liste des problèmes rencontrés.

Après lecture de ce document par la direction, il sera mis pour discussion lors d'un prochain CP.

Concernant la session d'examens, les élèves de rhéto notamment souhaiteraient avoir examen de math un lundi (après un WE). La direction prend note de cette demande.

Une autre demande également pour l'option « sciences fortes » de ne pas avoir 2 cours de sciences le même jour : cette question a été traitée lors d'un précédent CP et la réponse est donc actée dans le PV : en résumé il manque de jour pour organiser tous les examens (le lycée est déjà en dehors des jours donnés), c'est le prix à payer pour la multiplicité des grilles du lycée.

Le cumul avec l'examen de physique n'a pas été préféré par la direction.

Damien Dejemeppe souligne que la direction en est consciente et qu'en conseil d'entreprise, il y a un regard attentif sur les grilles d'examens de la part des professeurs. S'il y a un cumul d'examens sur un jour, c'est que l'on ne peut pas faire autrement !

Points non abordés au premier trimestre : les objets connectés

6^{ième} : les appareils connectés sont interdits dans les couloirs et dans le bâtiment en général, en dehors des classes, ce qui n'a pas beaucoup de sens selon les élèves.

La sanction pour l'utilisation est le retrait d'une semaine mais cette sanction varie selon les professeurs.

Il s'agit d'une sanction insensée pour les élèves car leur portable est aussi un outil de travail pour certains (accès à itslearning). Ils demandent d'envisager une autre sanction qui soit efficace, utile et pertinente pour faire respecter les règles.

Proposition de sanction : retenue comme pour les retards, faire appliquer le même système.

Un professeur fait remarquer que le téléphone est devenu un objet indispensable à usage multiple notamment en cette période pour présenter le CST et donc ne pas l'avoir pendant une semaine peut s'avérer problématique.

1^{ière} : un élève a été sanctionné en se voyant confisquer son téléphone une journée mais il en avait besoin le soir. Le téléphone est également interdit à la récré de 10h, mais cela fait suite à une enquête qui a eu lieu il y a 2 ans lorsque les élèves de 1^{ière} de cette année n'étaient pas présents.

Et le lycée ne fera pas une enquête tous les ans !

La cellule prévention violence et harcèlement représentée par Mme Carnol aura l'info sur cette demande concernant les objets connectés.

4^{ième} : un autre exemple d'un élève dont le téléphone a été confisqué plus d'un jour car le secrétariat n'était pas accessible et personne n'était disponible pour lever la sanction. La sanction a donc été prolongée.

Ce sujet fait partie du travail en cours de la refonte du ROI.

Un débat doit être mené concernant la prévention à l'addiction au GSM comme, par exemple, inviter des personnes externes par rapport à la protection de la santé mentale par rapport aux addictions.

La direction fait remarquer que l'utilisation des objets connectés et de la santé a été prise en compte notamment par le refus de mettre en place la plateforme « Form my Fit ».

La direction propose d'argumenter des propositions pour la revue du ROI, et au final, c'est le conseil d'entreprise qui aura le dernier mot.

Retour sur la session d'examen et les sessions différées

Introduction par Bérengère Dromelet : certaines écoles ont suspendu les examens pour cause de classes en quarantaine et postposé ceux-ci en janvier, d'autres les ont maintenus ou annulés.

Nous avons eu la fermeture de 2 classes au premier degré qui n'ont donc pas eu de session.

Les parents ont reçu les informations par mail et la semaine du 10 et 17/1 des bilans de synthèse durant les heures de cours pour évaluer les élèves seront organisés. Un conseil de classe pour ces 2 classes sera fait le 26/1. Le bulletin leur parviendra par la suite.

Une session différée a été mise en place : elle a lieu dans le cadre du cours ou le mercredi PM des 19 et 26/1. Un courrier a été envoyé aux parents des élèves concernés. Le nombre d'examens a été limité (en fonction du nombre d'heures) et le lycée n'a pas voulu mettre cette session différée la semaine de la rentrée pour permettre aux élèves de se remettre en ordre, de poser des questions, ...

Le lycée a permis aux élèves absents de venir à l'école la semaine du 20/12 pour se remettre en ordre. Il y a eu peu de retour à ce niveau-là.

Le délégué de 1^{ière} signale le sentiment d'injustice de certains car certaines classes ont eu des examens et d'autres des « exercices », donc système différent.

Bérengère Dromelet souligne que « évaluer c'est faire une photographie d'un moment donné, de voir où on l'en est » et que la fin de première année n'est pas certificative. Il est surtout important de voir où l'on se situe en vue de réussir le CE1D en fin de 2^{ième}.

Cette session a pu avoir lieu car nous avons pu déplacer les conseils de classe étant donné qu'il n'y a pas de retraite des rhétos fin janvier-début février à cause de la situation sanitaire.

Cette structure qui ne pourra pas être remise en place l'année prochaine à cause du calendrier, excepté si l'on modifie la date des retraites des rhétos (reculer d'une semaine). A vérifier avec les lieux d'accueil et leurs disponibilités.

Cette année, les sessions différées du mercredi comptent entre 70 et 80 examens en lieu et place de 10 à 30 les autres années.

En ce qui concerne un changement d'organisation d'une seconde session, il faudra également tenir compte du nouveau calendrier scolaire qui va changer en 2022-2023.

La difficulté de passer des examens en même temps que d'apprendre des nouvelles matières n'est pas négligée par la Direction.

Le point sera remis à la prochaine réunion pour un retour global car la situation reste compliquée.

Lignes directrices pour un éventuel retour à l'hybridation

Avec la rentrée des classes, le moment pour réfléchir à l'organisation de l'hybridation s'est faite en novembre.

Une réflexion a été menée avec le conseil d'entreprise et des points de vigilance ont été discutés. Ceux-ci sont présentés par Caroline Sandron :

Attention particulière sur l'approche scolaire qui doit être plus importante avec plus de présence régulière à l'école. Pénibilité d'avoir des semaines entrecoupées.

Ce que nous avons vécu dans le passé était compliqué dû au fait d'avoir une semaine de cours et une semaine à domicile.

Important que le lien social avec l'école soit garanti, plus particulièrement avec les éducateurs.

Pour le choix du rythme, le lycée se tourne vers un jour sur deux et de rassembler tous les élèves d'une même classe et non pas de scinder les groupes classe.

En effet, parfois des élèves ne se retrouvaient pas avec les élèves avec qui ils avaient l'habitude de travailler et le rythme dans la classe était différent entre les 2 groupes, ce qui a posé différents problèmes.

A l'époque (contexte différent aujourd'hui), il y avait un risque sanitaire et donc nécessité de réduire le nombre par classe.

Suite aux retours, le lycée a changé d'avis et envisage un passage à un jour sur 2.

Importance de garder une continuité dans apprentissages aussi pour les professeurs et la facilité de transmission de documents, plus facile en main propre si on se voit de manière plus régulière.

Facilité d'organisation des apprentissages en posant des questions et en voyant les professeurs un jour sur deux plutôt qu'une semaine sur 2.

Pour les parents et l'organisation familiale, ce système est plus fluide qu'un choix de demi-journée (présentiel le matin – distanciel l'après-midi) adopté par certaines écoles.

Si l'hybridation devrait revenir le choix est donc : une journée complète de cours un jour sur deux avec une alternance une semaine sur 2 : semaine 1 : mardi et jeudi, semaine 2 : lundi, mercredi et vendredi.

Le délégué de 1^{ère} se pose la question pour le 1^{er} degré et en cas d'hybridation imposée, ce sera le même scénario pour tous.

Arthur (4^{ième}) se demande si c'est vraiment plus simple un jour sur deux au niveau de l'organisation familiale.

Caroline Sandron répond par l'affirmative car on ne touche pas à l'horaire du matin et de fin de journée, par contre un horaire en demi-journée autour du temps de midi change tout.

Ce système présente le meilleur compromis pour un retour en hybridation.

Dominique : remercie d'avoir réfléchi à cette problématique et à une autre formule qui semble répondre à un maximum d'attente des élèves et des parents.

Elle demande de préciser en cas de retour à l'hybridation qu'un jour sur deux ce ne sont pas vacances !

La journée où les élèves ne sont pas en présentiel, possibilité de faire des visios selon la convenance des professeurs.

Le lycée met les locaux à disposition mais les professeurs peuvent donner des visios à distance de chez eux, les professeurs doivent rester disponibles.

Ce choix et des informations complétées avec des consignes pour les élèves et les professeurs devront être communiqués et notamment en ce qui concerne la gestion de itslearning et des attendus de la plateforme.

Les professeurs remercient le choix d'arrêter les demi-groupes car il était difficile pour eux de dédoubler leur cours.

Il faut bien veiller à la charge psychologique de cette nouvelle situation et que chacun s'en sorte au niveau santé mentale pour éviter des burn out ou des décrochages.

La Direction signale qu'il n'y a pas de scénario définitif et que des lignes directrices devront être réalisées.

Demande des parents : apprentissage en cas d'absence : plus de cohérence dans la continuité du suivi pédagogique : harmonisation dans la manière de fonctionner par classe, par degré, car la demande de plus en plus d'autonomie n'est pas acquise à cause de la situation depuis 2 ans.

La direction signale qu'il faut renoncer à demande une uniformisation des pratiques, il n'y aura pas quelque chose de lisse où tout le monde fait la même chose.

Les activités du second semestre :

Présentation du projet pédagogique

Visio conférence ouverte à tous.

La présentation sera enregistrée et se fera en 2 parties :

1/ projet pédagogique avec questions-réponses – 2/ projet organisationnel. Avec les questions-réponses

2 février 2022 de 18h30 à 20h30 sous forme de webinaire : annoncé sur le site

Portes ouvertes

Pas de JPO en présentiel, elle se fera via le site via un Powerpoint pour la présentation des options.

Voyages de rhéto

Nous ne savons pas, à l'heure actuelle, s'ils auront lieu. Il faut voir si les conditions sanitaires des pays d'accueil seront précises et contraignantes et s'il y aura une obligation d'un CST.

Pour toute activité au sein de l'école, on ne peut pas demander si un élève est vacciné ou pas, alors que ce sera le cas pour ces voyages.

Les parents concernés recevront un document mentionnant l'obligation de respecter les conditions du pays et que si celles-ci ne sont respectées, le voyage ne pourra se faire.

Intervention au Conseil de Participation du 17 janvier 2022 sur les voyages rhéto de Damien Dejemeppe

Nous avons tout fait pour organiser les voyages rhéto.

Toutes les consignes et informations relatives aux voyages étaient claires. Les parents dont les enfants souhaitaient partir ont signé ces informations et consignes pour acceptation et notamment :

- Que nous ne sommes pas des voyagistes
- Que toute l'organisation repose sur le temps libre de MDP
- Que dès lors nous n'organisons que les voyages pour lesquels nous avons des MDP et que cela ne couvre pas spécialement toutes les demandes potentielles d'élèves
- Tout le dispositif de gestion des excédents de demandes était précisé et clair

Nous avons proposé 3 voyages : un des trois n'a pas eu de succès et a été annulé.

Nous avons essayé de répartir les élèves de manière équitable en procédant à un tirage au sort en respectant le processus établi dans les consignes du voyage.

Cette organisation a demandé une énergie colossale.

Nous nous sommes engagés sans compter dans ce projet alors que d'autres écoles ont supprimés les voyages, dès le début de l'année scolaire.

En retour, nous avons eu beaucoup de critiques et parfois tout à fait déplacées :

- Mauvaise gestion globale
- Approche non éthique de la gestion
- Non-respect du droit d'avoir des voyages pour tous : si tout le monde ne peut pas partir, il ne faut faire aucun voyage
- Incompréhension sur le fait que les enseignants qui n'ont que cela à faire n'organisent pas plus de voyages

Sans que quelque chose se passe, nous n'organiserons plus de voyage de rhéto l'année prochaine.

Nous allons nous concerter avec l'AP pour voir comment continuer ce projet.

Damien Dejemeppe insiste sur le fait que les parents ont signé un document d'acceptation de toutes ces informations et déplore vivement cet « oubli » de la part de certains. (Voir ci-dessus).

Suite à l'annulation d'un des 3 voyages (car trop peu de succès), il a fallu effectuer 2 tirages au sort pour répartir les élèves entre les 2 voyages restants.

La violence des propos de certains (qui sont de plus en plus exacerbés) et les retours de cette année font que, si cela ne change pas, il n'y aura plus de voyages rhétos l'année prochaine.

La gestion des voyages rhéto sera revue en collaboration avec un représentant des parents : Dominique Malevez.

Damien Dejemeppe salue le travail de Monsieur Braeckman et Monsieur Collard pour toute l'organisation.

La charte, revue il y a 4 ans, pour mieux cibler les projets a été très positive. Il est désolant de voir que ce voyage devient un fardeau et soit si lourd à porter.

Parents : dommage que les années futures risquent de payer pour les précédentes, trouver une autre organisation et mieux communiquer sur l'organisation de ces voyages.

La direction : la violence augmente dû au manque de places pour tous, il s'agit aussi d'un problème de rapport au projet : quel est-il ? Qu'est-ce qu'on fait ensemble ? La Direction souligne que les membres du personnel prennent sur leur temps privé.

Il faut retravailler le dossier et faire en sorte que les choses soient claires pour tout le monde et acceptées par tous.

Vivien Collard : nous avons dû faire 2 tirages au sort, ce qui est exceptionnel, dû notamment à l'annulation du 3^{ième} voyage et à la situation exceptionnelle que nous vivons à cause de la pandémie.

Divers

1/ Anne Catherine Verhulst de la Chaloupe : projet mis en place surtout adressé aux parents.

AMO La Chaloupe est à disposition si les jeunes rencontrent des soucis. Des projets pour les jeunes en difficulté sont mis en place que ce soit au niveau décrochage, démotivation, déprime, ...

Beaucoup de parents s'interrogent sur quoi faire.

3 thèmes prévus pour 2022 :

- Impact de cette pandémie sur la santé mentale des jeunes
- Comment les parents peuvent remettre les jeunes en projet d'avenir, aider à retrouver du sens ?
- Comment organiser l'utilisation des écrans ?

Des conférences sur ces thèmes auront lieu au sein des écoles.

D'autres projets existent déjà et la participation est gratuite, volontaire et anonyme :

- Aide aux étudiants notamment les mercredis après-midi (gratuit et confidentiel)
- Délibère-toi
- Mais aussi avec les prises en charge plus spécifiques :
 - o Bulle d'air : résidentiel à St Hubert, pendant une semaine se déconnecter avec des éducateurs : 1 jeune+1 éducateur. En général, ils partent 2 jeunes et 2 éducateurs.
 - o Impulsion : une semaine pour remobiliser les jeunes, collectif entre 5 et 8 jeunes en horaire scolaire.

Pour participer à ces projets, il faut l'accord de l'école car il faut justifier l'absence de l'élève.

Les locaux se trouvent à Ottignies.

Si des jeunes éprouvent des difficultés, ils doivent contacter leur éducateur qui contactera La Chaloupe.

Intervenant prévus pour les conférences : Bruno Humbeek, intervenante française, ...

Infos sur le site : lachaloupe.be

2/ Projet élèves 4^{ième} : présentation sur la thématique du genre et de la transidentité. Proposition de passage dans les classes.

La direction est favorable car c'est un sujet d'actualité et qui doit se faire en parallèle avec la problématique du consentement mais il faut construire et co-construire le projet et aller voir Caroline Sandron.

Voir lien avec les associations relais en place au sein du lycée.

Voir avec le projet Evras qui a lieu jusqu'en 3^{ième} et voir s'il y a une possibilité de co-construire notamment avec l'ASBL Face à toi-même.

Ce sont des partenaires qui peuvent être consultés par la suite et servir de relais.

3/ Horaires de rattrapage par année

Les parents demandent de refaire une information suite aux examens.

Il est également possible de joindre le calendrier au PV du CP.

Le mettre aux valves des élèves ainsi que sur itslearning.

4/ Apprentissages en cas d'absences dues à la pandémie

Ce point a été repris avec celui de l'éventuel retour à l'hybridation.

Prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue pour le **7 mars 2022**.

Merci d'envoyer à Bérengère Dromelet (berengere.dromelet@uclouvain.be) les points que chacun voudrait voir aborder lors de la prochaine réunion.